



© Adobe Stock

PETITE REINE.

Un changement de mentalité et de mode de transport est peut-être en marche.

« **L**a révolution passera par le vélo, camarade ! », chante Julos Beaucarne. Et lors du confinement du printemps dernier, flottait un air de “lendemain qui chantent” au cœur du peloton cycliste. Se déplacer à vélo était en effet autorisé et même encouragé. Les voitures avaient quasi disparu des routes, l’air était pur et le temps magnifique. Un moment idéal pour sortir sa petite reine et humer, nez au vent, un parfum de liberté.

UNE LIBERTÉ CYCLISTE

Les prévoyants (ou les chanceux) qui avaient effectué l’entretien de leur machine avant le début du confinement pouvaient enfourcher en toute quiétude une bicyclette au top. Pour les autres, il a fallu réapprendre à bricoler certains réglages. Et malheur à celui qui n’avait pas fait provision de chambres à air, rustines et pneus de rechange ! Sans compter ceux qui ont redécouvert leur vélo d’antan au fond d’un garage ou d’un abri de jardin. Un peu rouillé, mal réglé, couinant de la chaîne et des freins. Qu’importe ! La liberté (surtout pour un cycliste) n’a pas de prix ! Quitte à rouler avec la crainte d’une panne sérieuse, les vélocistes ayant dû baisser leurs volets.

Ce n’est que le 11 mai qu’ils ont été à nouveau autorisés à rouvrir leurs magasins pour pratiquer les réparations nécessaires. Après deux mois sans assistance technique possible. Comme un retour au Tour de France d’antan qui se courait sans voitures suiveuses. « *Le jour de la réouverture, ce fut un rush inouï, se souvient un vélociste de Waterloo. Il y avait devant la porte du magasin des personnes qui rêvaient d’acheter un vélo presque séance tenante et d’autres qui demandaient d’effectuer des réparations urgentes ou un entretien. Sans oublier tous ceux qui avaient sorti leurs vieux clous tout rouillés qu’ils avaient tant bien que mal rafistolés. Nous, nous ne pouvions pas suivre.* »

En août encore, un délai de plusieurs semaines était nécessaire pour obtenir un rendez-vous afin d’effectuer une simple réparation. « *J’ai engagé du personnel en plus, mais l’atelier n’est pas extensible. De plus, les fournisseurs ont très vite été en rupture de stock. Plus moyen de trouver des pièces de rechange, même auprès des grandes marques. Comment bien exécuter son travail dans ces conditions ?* »

EXPLOSION DES VENTES

Dans le même temps, la demande de bicyclettes neuves a explosé. D’après les chiffres donnés par Traxio, qui regroupe les vendeurs de vélos, cette augmentation des ventes par rapport à l’an passé a atteint les trois cents pour cent ! Pour la vente en magasin, chaque vélo vendu doit être assemblé en atelier. Quant à l’achat sur internet, il n’exclut pas l’intervention d’un technicien pour le dernier montage et les réglages indispensables.

« *C’est vrai qu’on a vu un réel engouement pour l’usage du vélo, confirme le vendeur waterlootois. Bon nombre de ces ‘nouveaux’ cyclistes ont même découvert qu’il existait des routes alternatives pour se déplacer. Tout le monde connaît les autoroutes, mais peu d’automobilistes devenus cyclistes connaissent ces chemins de traverse. Par exemple, pour se rendre à Bruxelles, il y a la forêt de Soignes avec ses chemins cyclables loin de toute circulation. Cela a été pour beaucoup une révélation.* » Pour autant, cette passion pour le deux-roues comme nouveau moyen de déplacement va-t-elle perdurer ? « *Je compte conserver environ vingt pour cent de mes nouveaux clients. Mais ce sont déjà des mordus et ils convaincront sûrement d’autres adeptes.* »

Il est vrai que beaucoup de personnes qui ont utilisé ce moyen de locomotion pour leurs déplacements quotidiens durant le confinement ont vite compris que les trajets effectués étaient souvent assez courts, et donc praticables à vélo sans fatigue excessive. D’autant plus que l’assistance électrique est aussi

Comme une échappée belle

ÇA ROULE POUR LE VÉLO

Christian MERVILLE

La crise sanitaire est l'occasion de profondes réflexions et remises en question concernant sa manière de vivre. On peut compter sur les cyclistes pour accompagner cette envie de changement par la 'vélorution' qu'ils proposent.

une aide précieuse pour ne pas faire ressentir aux cyclistes moins sportifs que ce 'plat pays' n'est pas si plat que ça. De plus, se déplacer à vélo permet de respecter au mieux les règles de distances de sécurité sanitaire et d'éviter des contacts trop rapprochés, même en se déplaçant à plusieurs. Cette crainte de la promiscuité dans les transports en commun - particulièrement les trams et les bus - fait que certains ont choisi d'utiliser plus fréquemment leur vélo pliant, cet accessoire devenu indispensable à la vie de nombreux citadins ou d'habitants distants de quelques kilomètres d'une gare.

ENGOUEMENT DURABLE ?

Électrique ou pliable, le vélo s'est beaucoup diversifié, avec même un retour à l'ère du triporteur devenu le 'vélo cargo' qui permet le transport de charges plus importantes et qui fait la joie des enfants ainsi conduits à l'école ou à leurs activités de loisirs. Une alternative à la deuxième voi-

ture qui reste si souvent au garage.

L'hiver à la porte, les voitures ayant repris leur place, cet usage de la bicyclette vaudrait-il se prolonger ? « C'est vrai qu'il y a eu un grand retour de la pratique du vélo de loisir pour des balades en famille et avec des amis, constate Alain Tison, un des responsables du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) de Braine-l'Alleud. D'autant plus qu'on a eu une chance folle au niveau du temps. Pour le vélo à usage quotidien, c'est plus difficile à se rendre compte de cet engouement puisque les écoles et les magasins étaient fermés et qu'un grand nombre de personnes était en télétravail. »

Selon lui, ce qui manque encore trop souvent, c'est une réelle volonté politique qui permettrait de réaliser au cœur des agglomérations les infrastructures nécessaires pour favoriser la cohabitation des cyclistes, des piétons et des voitures. « Les choses sont peut-être moins visibles dans les plus petites

communes, mais à Bruxelles ou d'autres grandes villes, la progression est phénoménale, avec un bond de soixante-cinq pour cent d'utilisateurs. Il suffit de voir cette magnifique piste cyclable séparée de la rue de la Loi qui, de provisoire, va devenir permanente. Ces aménagements sont indispensables, de même que les rues partagées où les vélos ont la priorité et où les voitures sont simplement autorisées. »

Aménagements des routes, mais aussi, sans doute, des lieux de travail avec parking pour vélos et vestiaire pour se changer et se doucher. « Quoiqu'il arrive, une réflexion et des échanges sont entamés. On constate que de nombreuses personnes ont à cœur d'avoir plus souvent recours au vélo pour leurs déplacements quotidiens. On voit aussi de plus en plus de parents conduire leurs enfants à l'école à vélo. Chez les plus jeunes, aussi, s'opère un changement profond de mentalité. C'est cela qui rend l'avenir réjouissant. » ■

www.gracq.org/

Femmes & hommes

ANGELO BECCIU.

Suspecté de graves détournements de fonds, ce cardinal sarde a été forcé par le pape à démissionner. Il était le numéro deux de la Secrétairerie d'État du Vatican. Selon le quotidien romain *Il Messaggero*, François lui aurait dit : « Je vous ai toujours apprécié, je vous estime, mais je ne peux rien faire d'autre. » C'est la première fois qu'un haut responsable du Saint-Siège est sanctionné après une enquête interne du Vatican.

EMMANUEL MACRON.

Le président français a pris début octobre une série de mesures pour lutter contre « le séparatisme religieux », c'est-à-dire islamiste. Une d'entre elles vise à généraliser l'obligation d'enseignement dès trois ans, tout en limitant strictement l'instruction à domicile qui sert souvent de couverture à des écoles clandestines, de type coranique.



HENRI DELHOUGNE.

Ce moine bénédictin à l'abbaye de Saint-Maurice de Clervaux (Luxembourg) a dirigé une nouvelle traduction liturgique de la Bible (celle utilisée lors des messes) réalisée par une vingtaine de spécialistes. Sa particularité est de compter plus de 25 000 annotations qui permettent de mieux comprendre les textes et les contextes.

BERNARD-JOSEPH SAMAIN.

Nommé supérieur de la communauté d'Orval, il remplace Lode van Heck qui est devenu évêque du diocèse de Gand. Il fera fonction jusqu'à la nomination d'un nouveau père abbé, ce qui demande généralement un temps assez long.